

# DISCOURS DU MAIRE

Chers concitoyens et concitoyennes

Au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, je vous présente un bref exposé de la situation financière. Cette démarche de la part des élus municipaux s'inscrit dans le cadre de l'article 176.2.2 du Code municipal et ce dans le but de bien vous renseigner sur les affaires municipales.

Le rapport financier de l'année 2017, préparé par nos vérificateurs comptables, démontre que l'évaluation imposable au 31 décembre 2017 était de 68 262 600 \$. Nous avons terminé l'année avec un surplus non affecté de 41 177 \$ et des fonds réservés de 196 432\$. L'excédent accumulé au 31 décembre 2017 est de 2 086 462\$

Il se présente comme suit :

## ÉTAT DES RÉSULTATS POUR LES ANNÉE 2016 ET 2017

	BUDGET 2017	RÉALISATION	BUDGET 2016	RÉALISATION
REVENUS				
Fonctionnement	<u>852 787</u>	<u>1 031 188</u>	<u>833 407</u>	<u>935 245</u>
Charges	807 863	870 948	880 162	870 389
Excédent (déficit) de l'exercice	<u>44 924</u>	<u>160 240</u>	<u>(46 755)</u>	<u>64 856</u>
Moins : revenus d'investissement		(114 936)		(114 756)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<u>44 924</u>	<u>45 304</u>		<u>(49 900)</u>
Élément de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations		95 475	101 609	99 659
Remboursement ou perte de cession		2 000	(74 854)	66 181
Remboursement de la dette à long terme	(64 924)	(55 125)	(74 854)	(53 425)
Affectation :				
Activité d'investissement				(19 150)
Excédent (déficit) accumulé, réserves financière	20 000	(13 200)	20 000	(36 302)
Autres élément de conciliation		(1000)		(800)
	<u>(44 924)</u>	<u>28 150</u>	<u>46755</u>	<u>56 163</u>
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0	<u>73 454</u>	0	<u>6 263</u>

En septembre dernier, la firme d'évaluateurs JP Cadrin nous a déposé notre nouveau rôle triennal (2018-2019-2020) avec une richesse foncière de 81 409 600\$. Lorsque nous avons préparé le budget, nous avons tenu compte de la valeur ajoutée au rôle d'évaluation, nous avons taxé en fonction des dépenses qui sont de plus en plus grandissantes.

De nouveaux artisans se sont fait connaître comme, Pousse verte et l'Atelier du Village, je trouve que nos commerces et artisans de notre municipalité sont très dynamiques et inspirants. J'espère que toutes et tous continueront à tous les encourager, c'est important.

Nous poursuivons l'entretien des routes de la municipalité : en rechargeant nos chemins de graviers, en nettoyant les fossés, le changement de ponceaux et le maintien de la signalisation. Nous avons renouvelé notre contrat de déneigement pour une période de 5 ans avec Excavation L.G. et le contrat de résidus domestiques pour une durée de 5 ans avec Sani-Estrie.

#### Loisirs

La municipalité continuera à appuyer financièrement le Centre des loisirs Notre-Dame-des-Érables. Une foule d'activités s'organisent au cours de la semaine, venez participer et bouger avec ceux qui l'organisent et nous avons toujours besoin de bénévoles. Merci

#### Décorations de Noël

Je tiens à féliciter les responsables des décors durant la période de fêtes pour leurs belles réalisations, surtout cette année avec la tempête de vent qui a cassé notre beau sapin à l'une de nos entrées. Le comité a réagi rapidement pour réaménager le décor pour qu'il soit prêt pour la saison hivernale. Merci

#### Village et campagne fleuries

Un autre comité qu'on ne peut passer sous silence à cause de leur dévouement et leur implication, pour embellir mettre de la gaieté et de la couleur dans notre belle petite municipalité. Merci

#### FADOQ

Un autre organisme de la municipalité qui est très actif, deux de ses membres nous préparent des soupers, des concerts et des spectacles très appréciés par la population. Grâce à leur équipe de bénévoles, notre belle municipalité rayonne. Merci

## Budgets 2017

### Réalisations

Nous avons acheté un défibrillateur que nous avons installé près du guichet automatique de la Caisse et tout le personnel ainsi que les conseillers ont reçu une formation pour son utilisation. Une borne incendie a été installée pour nous conformer au schéma de couverture de risque en incendie, nous avons maintenant 5 bornes réparties sur le territoire.

L'année 2017 était une année d'élection, de nouveaux visages se sont joints au sein du conseil et tous nous voulons travailler pour le bien de la communauté de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Merci

### Conseillers et employés

Dans un premier temps, je voudrais remercier ma nouvelle équipe de conseillers pour leur implication au sein du conseil. Tous s'impliquent pour apporter des idées d'avancement à notre village. Également, ils ont accepté de se joindre aux comités des bénévoles qui donnent généreusement de leurs temps. Merci

Il ne faut pas oublier les employés, je profite de l'occasion pour un remerciement particulier à notre directrice générale et secrétaire trésorière Mme Majella René pour son dévouement à notre municipalité et une adjointe c'est ajoutée à l'équipe Mme Valérie Bombardier. Nos officiers municipaux : Mme Isabelle Perrault en urbanisme, M. Pierre Brien, voirie et l'épuration, M. Georges Lagrandeur sera l'adjoint en voirie. Je les remercie pour leur travail sein de notre municipalité. UN MERCI ÉGALEMENT À Mme MARGUERITE CHALIFOUX et M. DONALD LEQUIN pour toutes leurs années d'implication au sein de la municipalité

Un gros merci pour tout le travail accompli.

Louis Coutu, maire